

HISTOIRE LOCALE

L'église primitive et le vieux cimetière

Les habitants de la petite *villa Bonoilo* et des autres maisons voisines qui en formaient les dépendances, ne durent pas tarder à embrasser la religion chrétienne, car déjà au commencement du V^e siècle, l'évêché d'Uzès était fondé. Le pape Hilaire, dans une lettre écrite en l'année 452, appelle « Primat » l'évêque d'Uzès, Constantinus, à cause, dit-il, de l'antiquité de son siège. Or, notre villa n'étant éloignée d'Uzès que de treize à quatorze kilomètres, les rapports du voisinage durent faciliter la conversion des gallo-romains qui l'habitaient. Toutefois l'époque précise à laquelle l'église fut construite est inconnue. On ne peut faire à cet égard que des conjectures, en se guidant sur les caractères architectoniques qui distinguaient cet édifice avant sa démolition.

Cette église primitive du Pin où sont venus nos ancêtres pendant près de mille ans et dont il ne reste aujourd'hui que l'abside sur laquelle on a construit la tour de l'horloge communale, en 1843, présentait les caractères du style roman de l'époque carolingienne. Elle se composait seulement de la nef et de son abside. La nef avait environ cinq mètres de large sur huit de long et huit de hauteur, sous la clef de voûte. Elle ne comportait que deux travées, séparées par un fort pilier engagé au milieu de chacun des murs latéraux et formant arc-doubleau à la voûte. Les murs avaient tous plus d'un mètre d'épaisseur. (1) Ils étaient bâtis en blocage et leurs parements extérieurs offraient à la façade et au chœur le moyen appareil (2), tandis qu'aux murs latéraux ils présentaient le petit appareil en pierres dures, mais soigneusement équarries. Deux fenêtres seulement ajouraient l'édifice, l'une sur le milieu de la façade et l'autre sur la travée du mur méridional la plus rapprochée de l'abside. Ces deux

fenêtres, à cause de l'épaisseur considérable des murailles, présentaient à l'intérieur un grand évasement. L'arc triomphal (1) ne portait son plein cintre que jusqu'au tiers de la hauteur de la voûte principale. Il était surchargé d'un mur dont le sommet constituait le pignon (2) du faitage de l'édifice et dont le milieu était percé d'une longue baie non ébrasée ayant la forme d'une croix latine, mais cette baie avait été aveuglée.

A l'extérieur, le monument était flanqué de six contre-forts, dont deux formaient le prolongement des angles de la façade. Les deux du milieu des murailles soutenaient la poussée de l'arc-doubleau et les deux autres la poussée de l'arc triomphal. La toiture en tuiles ordinaires reposait sur la voûte même, dont l'épaisseur considérable rendait toute charpente inutile. La porte d'entrée s'ouvrait au milieu de la façade. Par sa forme carrée et les motifs de son ornementation, elle ne présentait aucun des caractères de l'époque à laquelle remontait la construction de l'édifice. Son seuil reposait à la même hauteur que la place publique de la *Vignasse* et à un niveau plus élevé d'au moins trente centimètres sur celui du pavé de l'église, dans laquelle on pénétrait en descendant deux marches. Ses deux jambages affectaient à l'extérieur la forme de deux pilastres en pierre de Sabran taillées en bossage. Le linteau (3) était également taillé en bossage et un fronton assez élégant le surmontait. Au-dessus de ce fronton, une statue de la Sainte Vierge, patronne de l'église, était placée dans une petite niche pratiquée dans le mur et protégée par un grillage (4).

Ni la chapelle de la Vierge, ni la tribune ne dataient de l'époque primitive de l'église : au contraire, leur construction était toute récente. (5) Il faut en dire autant de la sacristie et du crépissage de la façade, ainsi que de la grande corniche formant pignon occidental et ornant la partie supérieure de cette façade. Enfin, le beau clocher en pierres de taille qui la terminait, ne remontait lui-même qu'à 1835. Il offrait l'aspect d'un charmant petit monument triomphal,

(1) La partie qui reste dans le jardin du presbytère mesure 1^m 30.
(2) Appareil : hauteur et largeur des pierres taillées.

(1) Arcade qui sépare le sanctuaire du reste de l'église.
(2) Surface se terminant en triangle comme un fronton.
(3) Pierre placée au-dessus de l'ouverture d'une porte.
(4) Cette statue, en faïence, connue sous le nom de *Notre-Dame du Pin*, d'une hauteur de 35 centimètres, est très bien conservée.
(5) La tribune remontait à l'an 1817 et la chapelle de la Sainte Vierge à 1832.

élevé sur une base ou soubassement destiné à rendre horizontale l'extrémité triangulaire du milieu de la façade. Ce monument se composait de deux baies en plein cintre renfermant les cloches, encadrées entre deux pilastres d'ordre toscan et un entablement surmonté d'un fronton aux larges moulures portant sur ses quatre angles, quatre petits acrotères (1) sculptés et au milieu un antefixe (2).

Il est évident qu'à l'époque où cette église fut bâtie, la localité ne comptait pas encore un nombre considérable d'habitants, puisqu'on ne donna à l'édifice qu'une quarantaine de mètres de superficie dans l'œuvre. Cette considération porterait à admettre que le seul motif de sa construction fut d'assurer le service religieux pour les habitants de la petite villa et des autres maisons voisines. Cependant l'existence et la proximité du vieux cimetière permettent d'assigner une autre cause à la construction de l'église.

En effet, outre le cimetière où les restes de nos ancêtres ont été ensevelis jusqu'en 1856, qui s'étendait le long du mur méridional de l'ancien édifice et qui a servi d'emplacement pour la construction de la nouvelle église, il en existe un autre très ancien, vulgairement appelé « cimetière des Sarrasins » et qui est situé près des dernières maisons au Nord-Ouest du village. C'est un terrain assez vaste qui sert depuis de longues années d'aire communale pour le foulage du blé ou autres denrées des habitants, mais qui renferme à une médiocre profondeur un grand nombre d'anciennes sépultures. Comme ce terrain est resté pendant des siècles sans aucune clôture et qu'il se trouve élevé, en certains points au midi et à l'ouest, de plusieurs mètres au-dessus du niveau des chemins qui l'entourent, il est arrivé fréquemment que les eaux pluviales ont occasionné des érosions et des éboulements à travers lesquels on a pu voir assez souvent des ossements humains et des débris d'anciennes squelettes ensevelis entre de larges pierres appelées *lauzes*. Indépendamment de ces sépultures distinctes, on a constaté que le milieu de ce terrain contenait une grande quantité d'ossements mélangés et entassés sans ordre et sans aucune pierre pour les recouvrir. En outre, on a trouvé de temps en temps dans

(1) Espèce de piédestal supportant un sujet quelconque.

(2) Sorte de croix ornée, en pierre, placée sur les pignons ou frontons des églises.

ce cimetière, des monnaies de l'époque de Charles-Martel, des clefs, des bagues et divers autres objets en métal, mais peu ou point d'objets pouvant marquer des sépultures romaines. On a remarqué aussi que tous les crânes qui ont été découverts en ce lieu avaient dû appartenir à des hommes relativement jeunes ou de l'âge mûr, ayant conservé toutes leurs dents. Tout cela porterait à croire que le tas d'ossements indique peut-être une grande fosse commune dans laquelle, après un combat sanglant de l'époque sarrasine, combat qui aurait eu lieu dans le voisinage, on aurait enseveli les morts restés sur le champ de bataille : telle est l'opinion traditionnelle des habitants du pays. Et si, réellement, toutes ces sépultures sont exclusivement ou en majorité chrétiennes, ne faudrait-il pas attribuer à ce funeste combat et à ces sépultures la cause de la construction de la petite église du Pin ? Que d'églises carlovingiennes doivent leur origine à de pareilles causes ! Ainsi l'église de Saint-Martin-de-Jussan, située à un kilomètre au sud de celle de la Madeleine et à un demi-kilomètre de Tresques, date du temps de l'expulsion des Sarrasins : elle fut construite afin de perpétuer le souvenir de la victoire que remporta sur eux Pépin le Bref, sur le territoire de Saint-Loup. Et puis, ce nom presque méprisant de « Vignasse » donné à la place publique sur laquelle l'église fut bâtie est bien de nature à rappeler la vigne qui aurait servi de champ de carnage.

Telles sont les conjectures que l'on peut former, faute de documents certains.



CAUSERIE RELIGIEUSE

Discours de N. D. de la Salette

(suite)

La troisième cause des larmes de Marie, c'est la **désertion et profanation des églises** : « il ne va que quelques femmes un peu âgées à la messe ; les autres travaillent le dimanche tout l'été, et l'hiver, quand ils ne savent que faire, ils ne vont à la messe que pour se moquer de la religion. » Combien de chrétiens, en effet, parmi le petit nombre qui assiste encore